RÉPUBLIQUE ET



#### CANTON DE GENÈVE

### ARRÊTÉ

relatif à la dénomination d'une artère sur le territoire de la commune de Thônex.

du 10 novembre 1976

# LE CONSEIL D'ÉTAT

vu l'accord de la commune intéressée ;

vu le préavis favorable de la commission cantonale de nomenclature ;

vu le règlement sur la dénomination des artères et la numérotation des bâtiments du 19 février 1975,

#### ARRETE

## La nouvelle dénomination suivante :

CV22446

- Route De-ROSSILLON

à l'artère actuellement dénommée Route de Sierne partant de la route de Villette (au hameau) et aboutissant à la future route d'évitement (avenue de Thônex).

Cette artère aboutit provisoirement à la route de Florissant (au pont de Sierne).

Les Comtes De ROSSILLON, seigneurs de Villette au XVIIème siècle, édifièrent le Château-Blanc, aujourd'hui démoli, avec les matériaux récupérés du Château de Gaillard.

Ces nouvelles dispositions entreront en vigueur le 15 décembre 1976.

#### Communiqué à :

Travaux 7 ex.
Police 2 ex.
Intérieur 1 ex.
Sautier 3 ex.



